

Bulletin d'informations  
municipales édité  
par la mairie de  
La Ferté-Milon



SITE INTERNET  
[www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr)

ADRESSE MAIL  
[mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr)

PANNEAU LUMINEUX  
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



## Travaux sur les abords du château

Ce début d'année a vu le démarrage tant attendu des travaux de l'esplanade du château malgré les intempéries qui ont un peu ralenti le programme. Ce remarquable ensemble patrimonial et paysager constitue un fort enjeu touristique pour la commune et l'attractivité de la ville.

Cette première phase d'aménagement paysager est destinée à mettre en valeur les abords du château et sa relation avec le bourg ancien et à permettre au public de bénéficier d'un nouvel espace public plus spectaculaire. Ces travaux s'inscrivent en effet dans un temps long et verront l'intervention de plusieurs partenaires (confortement de la façade du château et du rempart Nord sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte des Monuments Historiques, réhabilitation de l'enceinte Philippe Auguste sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte du Patrimoine).

Les fouilles réalisées à la fin de l'année 2019 ont mis en évidence des constructions sur rue et une chaussée pavée dont la valorisation a été intégrée au projet. L'association MRPM avec ses chantiers de bénévoles restaurera les lieux et les mettra en valeur pour éviter leur dégradation.



La proposition d'aménagement se fonde sur les principes suivants :

- prolonger les pavés qui caractérisent la vieille ville aux abords de l'église et créer une place piétonne ;
- réorganiser le stationnement et le réorganiser afin qu'il pèse moins sur la perception des lieux ;
- rendre plus visible le restaurant sur la place du château ;
- créer de nouveaux points de vue sur la rue Saint-Waast et le canal de l'Ourcq, et donner l'envie de se promener jusqu'aux remparts ;
- différencier les espaces verts de manière à comprendre l'implantation des murs et la définition des espaces intérieurs du château mise à jour par les fouilles.

Profitant du mouvement naturel du terrain, un petit amphithéâtre naturel sera aménagé entre les terrasses hautes et basses du jardin, face à la ville.

La limite entre l'espace ouvert de cette parcelle et les espaces en contrebas, est traitée de façon provisoire avec des empilements de bois surmontés de fagots qui assurent la sécurité du public en attendant la restauration des murs et l'installation du garde-corps définitif.

Cette première phase de travaux comprend également la création de socles béton pour les canons avant leur restauration qu'il faudra planifier.

Le permis d'aménager est consultable en mairie si vous souhaitez plus de renseignements.

*Céline La Frère*

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon



N°124

MARS 2021

## Travaux site du château

Les travaux sont interrompus pour cause d'intempéries ; nous vous tiendrons informés du nouveau calendrier de réalisation.

## Permanence Croix rouge

Des bénévoles de la Croix Rouge tiendront une permanence à la mairie le lundi 15 mars 2021 à partir de 13h30. En cas de difficultés financières, vous pourrez bénéficier d'une aide alimentaire si vous ne dépassez pas le barème établi. Vous serez reçu sur rendez-vous uniquement en vous inscrivant en mairie du lundi 24 février jusqu'au vendredi 12 mars inclus.

## Musées Recrutement

Afin de préparer la réouverture des musées au printemps, la commune recrute des agents d'accueil, pour une période actuellement prévue du 3 avril au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Déposer votre lettre de candidature et votre CV avant le 20 mars 2021.



## CENTRE DE LOISIRS

### Vacances de Pâques

#### Centre de loisirs du 26 avril au 7 mai

Inscriptions du 15 mars au 2 avril pour les enfants de maternelle et primaire, à faire en mairie ou auprès du service enfance-jeunesse (point repas de l'école maternelle). Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site internet de la mairie : jeunesse/service enfance jeunesse/accueil de loisirs

#### Centre ados du 26 au 30 avril

Inscriptions du 15 mars au 2 avril, en mairie ou auprès du service enfance-jeunesse. Dossiers téléchargeables sur le site internet de la mairie : jeunesse/service enfance jeunesse/accueil de loisirs

# AGENDA

28

1<sup>er</sup>

**Dimanche 14 mars**  
**Marché campagnard**  
 de 8h à 13h  
 sur l'île Lamiche



**Samedi 20 mars**

**Opération La Ferté-Milon propre !**

Rendez-vous à 9h à la mairie pour participer au ramassage des déchets en ville. Toutes les bonnes volontés sont attendues.

*Soyons acteurs pour notre environnement !*

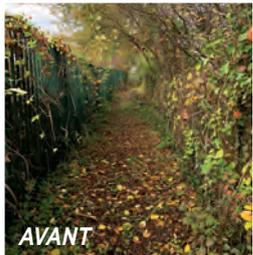


## QUESTIONS RÉPONSES

**Pouvez-vous nettoyer le chemin de la Fontaine Marot ? Quand sera-t-il utilisable ?**

Le chemin de la Fontaine Marot a été débroussaillé par le chantier d'insertion au printemps dernier. Cependant le manque d'entretien des canalisations d'eaux pluviales qui passent sous les voies de la SNCF empêche l'évacuation de l'eau et donc l'utilisation du chemin.

Nous avons demandé à la SNCF de remédier à ce dysfonctionnement.



Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par écrit dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail : [mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr)



**Cure de jouvence pour la façade du gymnase**

À partir du 22 mars

## La Poste Nouveaux horaires

Mardi	9h à 12h15	13h30 à 16h30
Mercredi	9h à 12h15	---
Jeudi	9h à 12h15	---
Vendredi	9h à 12h15	13h30 à 16h30
Samedi	9h à 12h15	---



## TRANSPORTS - SNCF

### Amélioration nette de la ponctualité de la ligne P

Lors d'un comité de Ligne P Nord le 25 janvier dernier les chiffres de la ponctualité ont été présentés. Ils sont en amélioration nette de +7%.

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION sur La P Nord les résultats 2020 sont très positifs

Axes	2019	2020	Écarts
Ligne P	88,5 %	91,6 %	+3,1 pts
Axe La Ferté-Milon	84,0 %	<b>91,0 %</b>	+7,0 pts
Axe Château-Thierry	85,5 %	91,8 %	+6,3 pts
Axe Meaux	90,4 %	93,9 %	+3,5 pts

Cela est encore plus flagrant si on ne s'intéresse qu'aux chiffres des trains concernés par l'expérimentation.

#### ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DES TRAINS DE L'EXPÉRIMENTATION (SEPT-NOV + DÉC)

Axes	SEPT-NOV 2019	SEPT-NOV 2020	Écarts	DÉC 2020
Régularité des trains des clients de La Ferté Milon concernés par l'expérimentation (y compris correspondance)	53,0 %	85,9 %	+32,9 pts	90,9 %
Axe La Ferté-Milon	82,8 %	91,4 %	+8,6 pts	92,2 %
Axe Château-Thierry	85,5 %	91,7 %	+6,2 pts	95 %

Sur La Ferté-Milon 2 fois moins de suppressions (48 en 2020 contre 106 en 2019) et 4 fois moins de sous-compositions (6 en 2020 contre 24 en 2019).

Sur Château-Thierry les sous-compositions ont été divisées par 2 (19 en 2020 contre 37 en 2019).

Nette amélioration de l'offre en pointe grâce à la mise en place d'une réserve à Château-Thierry et à la fiabilisation du parc Z2N ► **+ 145 places assises par jour**

Cependant, compte tenu du contexte sanitaire qui impacte forcément la fréquentation des trains, les maires de la ligne ont demandé la prolongation de l'expérimentation. Nous avons été entendus par Île de France Mobilités qui a accepté de prolonger jusqu'en juin la réversibilité de l'expérimentation.

De plus, le 11 février dernier s'est tenue une marche exploratoire sur notre ligne, en compagnie du collectif représentant des usagers de la ligne P La Ferté-Milon et de la direction de la ligne P. Le but de cette marche était d'explorer la ligne gare par gare et essayer de chercher ce qui pourrait être amélioré dans chacune de celles-ci.

Cela a permis aux usagers d'émettre des suggestions et idées afin d'améliorer le confort de celle-ci, tout en permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'organisation interne à la ligne.



## MOT DE COLLECTIF, AVENIR & PROGRÈS

Nous nous réjouissons que notre ville soit retenue par le dispositif «Petite ville de demain», une bonne nouvelle que nous avons appris en même temps que vous ...

Il ne s'agit toutefois que d'un premier pas, les financements ne viendront que soutenir des actions ... Nous espérons que la municipalité saisisse cette occasion et ne laisse pas passer cette opportunité, et qu'elle invite l'ensemble des habitants à la réflexion pour intégrer les attentes de tous les milonnais comme cela se fait dans d'autres villes ...

Nous avons, comme vous, appris par voie de presse et par le biais des réseaux sociaux, de la fermeture programmée de la section horticole du Lycée Potel et bien que nous nous réjouissons de la décision suspensive du rectorat, nous craignons que celle-ci ne soit que reportée.

La municipalité est au courant des risques de fermeture depuis une dizaine d'années, mais rien ne fut fait ; pourquoi ne pas nouer des partenariats avec le lycée, des collaborations ou projets étudiants (comme sur d'autres territoires) afin de pérenniser cette section et le lycée dans son ensemble, qui a terme est également menacé de fermeture (comme nous le proposons dans notre programme).

Enfin en qualité d'élus, nous avons choisi de lancer notre propre dispositif et chaque mois, de mettre en avant un artisan de notre ville. Pour ce numéro, un clin d'œil à Vanessa Pilloy ...



Créatrice d'objets textile, je confectionne pour vous et avec vous de nombreux objets mode, déco et accessoires !  
 Email : [vanessa.pilloy@outlook.fr](mailto:vanessa.pilloy@outlook.fr)  
 Facebook <https://www.facebook.com/ByVanessa/>

Si vous vous reconnaissez, n'hésitez pas à nous contacter sur nos canaux de communication :

Facebook : Collectif Avenir et Progrès / Site internet : [www.collectif-avenir-et-progres.fr](http://www.collectif-avenir-et-progres.fr)

**Les élus du groupe Collectif, Avenir & Progrès**



# ENFANCE - JEUNESSE

## Lycée des métiers, château Potel



Courant janvier, des enseignants et la Direction de l'établissement nous ont alertés au sujet de la fermeture d'une classe de CAP agricole des métiers de l'agriculture (CAPa mag) ainsi que celle d'un groupe de 1<sup>re</sup> année CAP de fleuriste. Devant l'émotion suscitée par cette annonce, les enseignants, le personnel, la direction de l'établissement, des élus ont sollicité le recteur de l'académie d'Amiens lui demandant de renoncer à ces fermetures. Demande entendue puisque l'académie des Hauts-de-France a levé la mesure de fermeture des classes. La dotation horaire globale du Lycée Potel pour la

rentrée prochaine a toutefois été diminuée de 17,5 heures ce qui ne permet pas d'assurer le maintien de toutes les filières de formation.

Voilà pour la chronologie des faits. Le lycée Potel est un élément structurant de premier ordre pour notre commune. La décision de l'Académie des Hauts de France ressemble plus à un sursis qu'à un abandon définitif de cette mesure de fermeture.

Notre commune souhaite faciliter le dialogue entre les différentes parties et surtout trouver des solutions pérennes pour la filière horticole. Au-delà de cette problématique du maintien de la filière horticole, il faut élargir le débat sur les différentes formations prodiguées au lycée Potel. Quelle vision à 10 ans pour le lycée Potel ? Quelles filières privilégier et renforcer ? Quels partenariats à développer avec le monde de l'entreprise pour que les formations soient en adéquation avec les besoins des entreprises ? Comment communiquer sur ces formations ? Il y a de nombreuses pistes à explorer. L'exemple des différents partenariats signés entre le lycée Potel et des fabricants de machines agricoles est la preuve que des partenariats peuvent fonctionner. J'ai pu m'en rendre compte lors de ma visite des ateliers effectuée il y a quelques semaines avec Gérard Selvais. La valeur des machines dernière génération prêtées ou données aux ateliers de mécanique s'élève à 2,5 millions d'euros !

Nous avons confiance dans le corps enseignant et dans l'action menée par le proviseur Pascal Thomas pour trouver ensemble des solutions. Mettons à profit cette alerte pour engager des réflexions sur l'avenir et la place du lycée Potel.

*Sébastien Véron (représentant de la commune au conseil d'administration du Lycée Château Potel)*



## SPORTS

### La semaine olympique et paralympique a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 6 février

L'école de La Ferté-Milon et des associations sportives ont eu le plaisir de se retrouver, jonglant brillamment avec les limites des protocoles sanitaires en vigueur. Les enfants ont pu ainsi faire de la zumba, du handball et de l'éducation posturale.

Le centre de loisirs de son côté a pris le sport comme thème cette année et les enfants ont fabriqué une maquette de stade, exposée actuellement dans la vitrine du 31, rue de la Chaussée. Une maquette du Vendée Globe sera bientôt terminée.

Bravo à tous, intervenants et participants pour leur capacité d'adaptation et leur volonté de mener une vie quasi "normale" !

## DU CÔTÉ DE LA CCRV...

### COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Biodéchets compostables
- Gaspillage alimentaire
- Collecte sélective hors verre (bac jaune)
- Verre recyclable (bac vert)
- Autres valorisables à déposer à la déchèterie
- Ordures ménagères



64 % des déchets présents dans la poubelle d'Ordures Ménagères ne devraient pas s'y trouver.

Les collectes des déchets font toujours autant parler et pourtant... La CCRV est face à un constat plutôt négatif.

- Une organisation hétérogène sur 3 secteurs avec des marchés se terminant tous au 31/03/2022.
- Des objectifs réglementaires non atteints concernant des objectifs de baisse de déchets ménagers et augmentation du recyclage (fixés par l'État selon la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte) mais qui doivent définir le service de demain.
- Un niveau de service plutôt élevé et peu utilisé et des fréquences de collecte à optimiser. 48% des capacités de collecte ménagère sont utilisées, 60% pour le recyclable mais avec des bacs non remplis.
- Un tri peu fait : 64% des déchets présents dans la poubelle d'Ordures Ménagères ne devraient pas s'y trouver.
- Une augmentation à venir de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de 379 080€, soit 160% d'augmentation entre 2020 et 2025 si rien n'est fait.

Une étude a donc été lancée par la CCRV afin d'optimiser au maximum la valorisation des déchets. Dix-huit pistes de travail ont été dégagées, suite à des enquêtes sur le terrain, menées sur plusieurs semaines.

Pour l'instant, les points d'action principaux sont :

- Mise en place d'une fréquence de collecte des ordures ménagères d'une fois par semaine sur l'ensemble du territoire (et maintien de 2 fois par semaine pour les habitats collectifs de Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon).
- Mise en place d'une fréquence de collecte des recyclables d'une fois toutes les 2 semaines sur l'ensemble du territoire (et maintien de 1 fois par semaine pour les habitats collectifs de Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon).
- Adaptation du parc de bacs des recyclables au changement de fréquence et à la mise en place de nouvelles consignes de tri.
- Maintien de la collecte du verre en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire hors Villers-Cotterêts avec une fréquence de collecte d'une fois tous les 2 mois.
- Étude d'une collecte des encombrants sur RDV pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire.
- Mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) incitative échelonnée sur 4 années. Une partie de votre facture sera proportionnelle au nombre de bacs de déchets ménagers que vous sortirez (et non au poids).
- Augmentation des capacités de tri du prestataire Valor'Aisne et donc plus de déchets possibles dans les bacs jaunes.

Les solutions seront à trouver pour une mise en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2022.



## Quelques nouvelles de la MJC

Qu'il est difficile d'y voir clair depuis près d'un an entre les ordres et les contre-ordres, les couvre-feux, les locaux qui ouvrent ou qui ferment, etc.

Les marges de manœuvre sont étroites mais sachez que la MJC a toujours été accessible au maximum d'adhérents chaque fois que possible et le sera toujours en 2021 avec beaucoup de réactivité et dans le respect des règles de sécurité pour tous.

Actuellement, les adultes sont exclus de toutes les activités en groupe et seuls les mineurs peuvent être accueillis mais il faut respecter les fermetures avant 18 heures et les salles de sport sont fermées à tous (nous venions de réussir à organiser un cours de karaté en intérieur début janvier pour apprendre deux jours plus tard que les salles de sport refermaient pour une durée indéterminée !). Allez donc faire pratiquer le karaté aux enfants sur goudron et sous la pluie ou quand il gèle : belle promotion du sport !

Seules les activités enfants en batterie, théâtre et danse classique peuvent se dérouler et seront poursuivies pendant les congés d'hiver sauf si reconfinement bien entendu. Quel plaisir de retrouver un peu de vie au 1 rue Racine ! Pour certaines activités sportives ou de bien-être, nous devons attendre les beaux jours pour une pratique en extérieur avec peut-être adaptation de certains horaires.

Un grand merci aux animateurs qui se sont organisés pour garder le contact et dispenser leur connaissances par téléphone ou par visio-conférence. Il s'agit de cours de piano, d'informatique et de bien-être.

Enfin, sachez que, comme la saison dernière, les adhérents ne seront pas lésés financièrement.

Des avoirs ou des remboursements seront proposés...mais il faut attendre fin juin pour pouvoir les calculer... en espérant que la fin de saison pourra être partiellement ou totalement sauvée.

Ne baissons pas les bras et préservons la santé, notre bien le plus précieux.



**POUBELLE VERRES**  
**JEUDI 11 MARS**

## Association du Musée du Machinisme Agricole

L'année 2020 n'a pas permis de faire, pour cause de crise sanitaire majeure, tous les travaux que la petite équipe de bénévoles avaient programmés.

Cette équipe, c'est Gérard Landelle, notre président qui porte le musée à bout de bras depuis sa création, Joël Deram et Gérard Dangin qui nous ont rejoints il y a déjà quelques années, Claude récemment arrivé et dont la motivation démontre qu'il se fera un nom dans notre aventure et moi-même, Pierre Chaix, le vice-président chargé d'écrire la saga sous toutes les formes de cette formidable aventure qu'est la survie de ce patrimoine agricole.

Il serait inconvenant d'oublier notre trésorière consciencieuse, Claude Carrière et Bernard Hurand dont les ateliers nous sont d'un grand secours.

Comme la communication est le nerf de la guerre, nous avons fait connaître le musée à la population par notre journée "portes ouvertes" du week-end du patrimoine en collaboration avec les activités organisées par la municipalité au château Potel.

Plus récemment, nous avons reçu une équipe de FR3 HDF qui a réalisé un reportage qui devrait prochainement être diffusé sur les écrans. Nous vous tiendrons au courant notamment par notre page facebook.

Merci à l'équipe municipale milonaise pour son soutien infaillible.

## Rand'O

Les responsables de l'Association Rand'O : les Randonneurs de l'Ourcq attendent avec impatience la levée des restrictions sanitaires, n'autorisant que des groupes de 6 personnes, y compris l'animateur, pour pouvoir commencer les randonnées pédestres.

Le 21 mars prochain, l'association a prévu de participer à l'opération "Hauts-de-France propres, nettoisons la nature".

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette manifestation ou si vous souhaitez devenir adhérent de notre association au 06.35.93.14.57 ou au 06.80.71.38.75. Cette animation est comme les autres, sous réserve des contraintes liées à la pandémie.



## La Gaule Milonaise

Pour la vente des permis de pêche... Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone : Yan Danger (07.78.66.52.08), Véronique Danger (06.21.43.38.22) ou Dominique Linotte (06.76.25.14.92). Le rendez-vous se fera devant notre habitation en respectant les gestes barrières.

Mettre dans une enveloppe soit le paiement espèces (prévoir la somme juste : impossibilité de rendre la monnaie), soit le chèque libellé à l'ordre de : La Gaule Milonaise.

Indiquez : le numéro de votre ancien permis ou nom, prénom, date de naissance et votre adresse complète ; le type de permis (majeur, interfédéral, etc.), option étang...

À noter depuis le 1<sup>er</sup> septembre 20 ; le permis automne est également disponible (permis majeur à moitié prix 38€ au lieu de 76€).

Ensuite on vous laisse environ 10 à 15 min le temps de faire votre permis car nous ne pouvons prendre aucun risque de contamination au sein de nos foyers et de vous-même.

À tous nos adhérents merci de faire passer l'info car on n'a pas tous accès à internet...

*À bientôt ! Les membres du bureau La Gaule Milonaise.*

## Au Fil des Ans

En ce début d'année 2021, et grâce à un don du Crédit Agricole, l'association Au Fil Des Ans a doté de plaids les 67 résidents de l'EHPAD de La Ferté-Milon. Nous remercions Philippe Lévêque, président du Crédit Agricole pour ce généreux don.

Les galettes des rois ont été offertes par l'association et nous remercions la boulangerie Aux Délices de Palomy qui a offert le cidre.

Malgré les mesures sanitaires malheureusement toujours en vigueur, nous espérons recommencer le plus rapidement possible, les manifestations festives si chères aux personnes âgées que nous assurons de toute notre sympathie.

*Mireille Létoffé, présidente et le bureau de l'association*



## MRPM

Au vu de la conjoncture sanitaire actuelle et de toutes les contraintes qui y sont associées, l'association Murs Remparts & Patrimoine Milonais a pris la décision de reporter la fête médiévale à 2022. Nous espérons néanmoins pouvoir conserver le concert qui était programmé pendant ces festivités.

Pour des raisons de sécurité, seul un petit groupe des adhérents MRPM continue le dégagement des remparts EST de la ville ; du bois sera ainsi mis à disposition par l'intermédiaire du CCAS.



**Mairie de La Ferté-Milon** 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45  
Accueil du public Du lundi au vendredi 8h30-12h, samedi de 9h-12h  
Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 17h.

**Bulletin d'informations municipales MILON INFO N° 124 - MARS 2021**

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs.  
Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.